

## Délibération du Conseil municipal

### Séance du 16 décembre 2025

Le seize décembre deux mille vingt-cinq, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

**Présents** | BEAUCLAIR Sophie, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LANGLOIS Danielle, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, VIGNER Jean-Philippe

**Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)**

BOUSSICAULT Gérald à BOYER Emilie  
LABORDERIE Philippe à CHOUTEAU Edith  
LECACHEUR Julien à VIGNER Jean-Philippe  
PICARD Corinne à LECOMTE Delphine  
PUSHPARAJ Emilie à SOUILHE Jérôme  
REGRAGUI Sidi Kamal à GUIBERT Vincent

**Absent excusé**

LIZE Didier

**Absents**

DELETANG Claire, GAILLARD Yohan, PARENTEAU Louis-Pierre, RETHORE Jacqueline, SOURICE Corinne

**Secrétaires de séance**

LANGLOIS Danielle et LECOMTE Delphine

**Convocation adressée le 10 décembre 2025, article L.2121.12 CGCT**

**Liste des délibérations affichée et publiée le 17 décembre 2025, article L.2121.25 CGCT**

### 25SE1612-04 | Finances - Budget Primitif 2026 – Subvention attribuée au CCAS

Madame Emilie BOYER, adjointe déléguée aux Finances, au Tourisme et à l'Administration générale, expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'avis de la commission ressources en date du 2 décembre 2025,

En accord avec le bureau municipal, et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Adopte le tableau des subventions ci-dessous,
- Approuve le versement d'acomptes selon les besoins ou appels de fonds des bénéficiaires.

Interventions sociales	
Centre communal d'Action Sociale (CCAS)	526 000 €

- Autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

G. BOUSSICAULT, E. CHOUTEAU, C. CORBILLON, P. LABORDERIE, D. LANGLOIS, JP PAVILLON et C.

PICARD n'ont pas pris part au vote.

VOTE			
En exercice	32	POUR	19
Présents	20	CONTRE	0
Pouvoirs	6	ABSTENTION	0
Pris part au vote	19	TOTAL	19

Délibération adoptée à l'unanimité

Le maire,  
Jean-Paul PAVILLON

